



## Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE

**Syndicat CGT**

18 rue St Rémésy  
31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 – Fax : 05.34.31.52.44

Mail : [secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr](mailto:secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr)



Objet : préavis de grève pour le 19 mars 2024

Monsieur le Maire,

**Le syndicat CGT mairie de Toulouse dépose un préavis de grève pouvant aller de 1h à 24h pour l'ensemble des agents, titulaires et non titulaires, de la maire de Toulouse pour le 19 mars 2024.**

La réorganisation des services administratifs, en particulier dans les Maisons Toulouse Services ( MTS ), réalisée à marche forcée par votre administration en ignorant les alertes des syndicats et en particulier celles de la CGT, affecte très négativement la qualité du service public.

En effet, la direction générale des services a créé un gadget administratif inadapté qui ne répond ni aux attentes des administréEs, ni à celle des agents !

Le fait de mélanger pléthore de formalités sur un même site en faisant abstraction du cœur de métier et de l'expertise dans le domaine des documents d'identité ( Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport), de la légalisation et la certification de documents, l'inscription sur les listes électorales, la délivrance de certificats de vie, de résidence... reflète une méconnaissance et un mépris total de notre travail.

A ce jour, il est, encore compliqué d'obtenir un rendez-vous pour déposer une demande de CNI, à la mairie de Toulouse. La CGT considère qu'il y a, là, une rupture d'accès à un service public et se réserve le droit d'alerter le défenseur des Droits.

Pour rappel, au titre de l'année 2022, la collectivité a perçu une dotation de 514 000 euros de la part de l'État du fait de notre activité ( CNI/passeport) très importante. L'organisation choisie par votre administration va priver la collectivité de cette dotation, car nous voyons bien la volonté de bloquer la prise de rendez-vous pour « faire de la place » aux autres politiques publiques.

Vos exigences de travail sont excessives et les changements organisationnels mal gérés puisque les équipes ne sont pas toutes, encore, au complet, les pseudos-formations reçues sont inadéquates, vos attentes sont irréalistes et la tension constante.

Beaucoup d'agents se retrouvent dans des situations de détresse, d'épuisement professionnel, de stress intense du fait de la distribution soudaine de nouvelles tâches. La pression psychologique est importante et les agents, même les plus volontaires, craquent en guichet et verbalisent en réunion leur souffrances.

Dans le cadre de cette action nous souhaitons qu'une délégation soit reçue le 19 mars 2024 au matin comme vous vous y étiez engagé dans le cadre du dialogue social.

Copie :

- au élu
- à l'ensemble des agents
- aux citoyens

## **La CGT exige :**

- **le recrutement et la prise de poste immédiate des personnels manquants**
- **la reconnaissance des différentes spécificités métiers**
- **la mise à disposition immédiate des fiches de poste**
- **la mise en place de permanences physiques dans les MTS des services prescripteurs (stationnement, Dossier Unique Individuel, scolaire, péri-scolaire...)**
- **l'ouverture immédiate de créneaux de prises de rendez-vous, carte d'identité/passeport, de façon significative**
- **l'arrêt de toutes pressions sur le chiffre**
- **une réunion d'urgence avec les syndicats pour la clause de revoyure**
- **une adaptation effective du mobilier**
- **l'arrêt de toutes discriminations**

## **GRÈVE LE 19 MARS**

**RDV PLACE DU CAPITOLE 8H20  
EN SOUTIEN AUX PERSONNELS MTS  
ET MAIRIE DE QUARTIER**

**MANIFESTATION NATIONALE 14H  
SQUARE DE GAULLE**

